

Programme de législature de la Municipalité d'Epalinges 2016-2021



A l'instar de la dernière législature, la Municipalité d'Epalinges se dote d'un programme de législature qui permet de mettre en lumière les lignes directrices de son action durant les 5 prochaines années et de permettre à chacun d'évaluer les résultats de sa politique.

Il est évident que ce programme est une vision idéale et les circonstances pourraient accélérer ou au contraire ralentir certains projets.

Ce programme se veut ambitieux et est basé sur un développement durable et harmonieux de notre commune tout en restant attentif et conscient des enjeux plus globaux auxquels notre civilisation doit faire face. Il s'agit bien sûr des défis concernant le réchauffement de l'atmosphère, ceux relatifs à notre économie, à la préservation de la biodiversité, aux thèmes sociaux et aux phénomènes liés à la migration.

Car nous ne vivons bien sûr pas en autarcie et il est important de collaborer avec d'autres entités comme notamment Lausanne Région, le Projet d'Agglomération Lausanne-Morges, l'Union des Commune Vaudoises et le canton.

Epalinges a les moyens de réaliser ce programme, la Municipalité compte sur vous pour votre appui et votre soutien !!

Aménagement du territoire et urbanisme

1. Piloter la révision du plan directeur communal (PDCom) et du plan général d'affectation (PGA) dans le respect des dispositions des Lois sur l'aménagement du territoire (LAT et LATC).
2. Contribuer, en concertation avec les habitants et les propriétaires, à l'intégration harmonieuse des besoins en logements, emplois et équipements dans le tissu déjà bâti, tout en préservant les sites naturels et les espaces verts.
3. Gérer et réglementer la planification des nouveaux quartiers en tenant compte de la mobilité et de l'équilibre de la mixité fonctionnelle, sociale et générationnelle des zones et en préservant l'environnement.
4. Promouvoir le développement harmonieux des trois centres de la commune (Croix-Blanche – Tuileries – Village) et une densification qualitative de toutes les zones à bâtir de la commune et ainsi faire d'Epalinges une cité conviviale, avec des centralités mieux aménagées, des zones résidentielles et des quartiers attractifs, des espaces publics attrayants et une mobilité maîtrisée.
5. Intégrer les critères de développement durable dans la planification et la construction, en particulier en ce qui concerne l'énergie, l'écologie des matériaux et leurs mises en œuvre, le confort et la qualité de l'habitat.
6. Soutenir tout projet visant l'amélioration de la vie sociale, le contact entre les habitants par la création et la mise à disposition d'espaces de rencontre dans tous les quartiers.
7. Mener une politique d'acquisition foncière favorisant une meilleure maîtrise du territoire communal par la collectivité locale.
8. Favoriser et contribuer à la construction de logements subventionnés, adaptés ou protégés par la mise à disposition de terrains publics aux Fondations et Coopératives sans but lucratif et par un soutien financier et logistique à la création d'appartements pour les seniors.

Bâtiments, constructions et domaines

1. Effectuer un diagnostic énergétique de tous les bâtiments communaux, planifier l'assainissement du parc immobilier communal en privilégiant l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables.
2. Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite sur le domaine et dans les lieux et bâtiments publics par la suppression et/ou la diminution des barrières architecturales.
3. Améliorer la situation des personnes à mobilité réduite en contribuant à la suppression des barrières architecturales.

Biodiversité et environnement, cours d'eau

1. Répertorier les richesses naturelles de notre commune (flore et faune) pour mieux les valoriser et les protéger.
2. Développer un outil interactif qui permette à la population de prendre une part active à l'inventaire de ces richesses.
3. Mettre en valeur les biotopes de la commune et promouvoir leur connaissance par des dossiers pédagogiques à l'usage de nos écoliers. Proposer un guide « didactique » des balades sur le territoire de la commune.
4. Promouvoir la biodiversité dans le milieu bâti (nature en ville, potagers urbains,...).
5. Développer et encourager des pratiques respectueuses de l'environnement dans l'entretien des espaces privés. Organiser des rencontres informatives sur ce sujet.

Collecteurs et assainissement

1. Mettre à jour l'inventaire du réseau de collecteurs publics et privés de la commune.
2. Poursuivre la mise en conformité du réseau des collecteurs communaux.
3. Encourager la mise en séparatif des collecteurs privés.
4. Mettre en place le nouveau plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et constituer des réserves financières pour l'entretien du réseau des collecteurs

Culture et animation, animation socioculturelle

1. Poursuivre l'offre culturelle d'Epalinges, en collaboration avec la commission d'animation et de culture (COMANIM), à savoir :
 - a. Etoffer l'offre culturelle de manière à créer une identité forte à notre commune.
 - b. Poursuivre le soutien des sociétés et des associations locales qui contribuent à cette offre culturelle.
 - c. Créer un centre d'animation socioculturel intergénérationnel destiné à la population.
 - d. Doter la commune d'une structure chargée de la communication et de la coordination des offres culturelles et sportives.

Déchets et récupération, assainissement

1. Valoriser les filières de recyclage.
2. Mettre en place un concept de gestion des déchets en accord avec le principe du pollueur-payeur et qui respecte une équité sociale.
3. Sensibiliser les usagers aux problèmes liés à la surconsommation d'emballages.
4. Faciliter le ramassage des déchets pour les habitants non motorisés et les personnes à revenu modeste.
5. Encourager la fréquentation de la déchetterie et le respect des règles d'usage des écopoints.
6. Organiser la surveillance des écopoints et dénoncer les comportements inadéquats (littering).

Economie

1. Favoriser la création d'emplois par l'implantation de commerces et d'entreprises présentant des services variés.
2. Soutenir les commerces de proximité et la production régionale.

Energie

1. Assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire communal, notamment en exploitant les possibilités de production locale et en augmentant le réseau du gaz.
2. Favoriser la production et l'utilisation des énergies renouvelables (encourager l'utilisation du bois comme source d'énergie, appuyer le développement du solaire thermique et photovoltaïque).
3. Instaurer un fonds destiné à la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et à la sensibilisation des consommateurs par des campagnes appropriées
4. Informer et sensibiliser les groupes cibles sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.
5. Réduire les consommations d'énergie de l'administration communale par une utilisation économe et rationnelle de celle-ci.
6. Promouvoir l'usage des véhicules électriques (vélos, scooters et voitures), subventionner l'achat de vélos électriques et favoriser l'implantation de stations de charge dans les trois centres communaux (Croix-Blanche – Tuileries – Village) et dans les nouveaux quartiers.
7. Atteindre les objectifs permettant d'obtenir le label « Cité de l'énergie ».

8. Réaliser un plan directeur des énergies, notamment pour identifier les besoins et ressources en énergies de la commune ainsi que définir les stratégies et actions prioritaires pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Famille - jeunesse - écoles - seniors - sécurité sociale

1. Aménager des lieux de rencontre multigénérationnels et multiculturels.
2. Encourager les démarches participatives et la consultation de la population.
3. Adapter les infrastructures scolaires aux besoins.
4. Poursuivre le développement des activités parascolaires conformément à l'article 63a de la constitution vaudoise.
5. Soutenir le développement du réseau d'accueil de jour des enfants.
6. Favoriser le développement de devoirs surveillés pour les élèves secondaires.
7. Soutenir la coordination et la collaboration entre les différents partenaires préscolaires, parascolaires et scolaires.
8. Développer un réseau d'appartements protégés et adaptés dans toute la commune.
9. Collaborer au développement de l'offre de places en unités d'accueil temporaire en partenariat avec les CMS et les EMS.
10. Valoriser l'activité volontaire des seniors afin de maintenir le développement de compétences et favoriser l'intégration sociale.

Finances

1. Poursuivre une politique d'équilibre budgétaire.
2. Stabiliser, voire réduire la dette, sans toutefois négliger les investissements indispensables pour faire face à l'accroissement de la population palinzarde.
3. Instaurer un concept de modèle et de gestion durable des finances.

Mobilité et transports

1. Mettre en œuvre le plan directeur communal de mobilité et le plan de mobilité de l'administration communale.
2. Participer et accompagner le réaménagement de la route de Berne pour améliorer la sécurité des usagers, favoriser la fluidité du trafic et faciliter l'accès aux différents quartiers situés le long de cet axe routier cantonal.
3. Réduire les nuisances sonores induites par le trafic routier sur l'ensemble du réseau communal.

4. Contribuer à l'amélioration de l'offre des transports publics, notamment par l'augmentation des fréquences et l'optimisation des possibilités des lignes existantes.
5. Favoriser la convivialité des quartiers par une modération du trafic et la mise en place de zones 30 km/h et de zones de rencontre. Encourager la création et sécuriser les lignes « pédibus ».
6. Poursuivre le développement de la mobilité douce par l'aménagement de nouveaux trottoirs, de pistes et bandes cyclables, la négociation de droits de passage piétonnier et cycliste, l'amélioration signalétique d'itinéraires piétonniers et la valorisation des sentiers de la commune.
7. Participer aux programmes didactiques, festifs et d'incitations relatifs à la mobilité.
8. Soutenir les projets prévoyant à terme un prolongement du M2 en direction de la Croix-Blanche et du Chalet-à-Gobet.

Organisation de l'administration

1. Introduire une gestion électronique des documents (GED) basé sur un plan de classement unifié dans toute l'administration de la commune.
2. Réorganiser les archives communales afin qu'elles soient « GED compatibles » et qu'elles répondent aux nouvelles directives cantonales.
3. Rationaliser l'utilisation du support papier dans l'administration et les services.

Personnel communal

1. Créer un poste de responsable du personnel.
2. Revoir le règlement du personnel communal ainsi que la grille salariale.
3. Créer un organigramme précis et cohérent
4. Harmoniser les cahiers des charges et les descriptions de fonction.
5. Adapter l'effectif du personnel communal des différents services en regard de l'augmentation de la population.
6. Favoriser l'accès à la formation continue.
7. Adapter l'organisation du travail et maintenir la qualité de l'accueil du public.

Relations extérieures / intérieures

1. Contribuer au développement d'une politique régionale culturelle et sportive coordonnée en partenariat avec les communes voisines.
2. Poursuivre l'effort de transparence et d'efficacité de l'information au public.

3. Créer une politique de communication performante, cohérente et proche de la population.
4. Participer aux politiques régionales.

Relations interrégionales / intercommunales

1. Participer à la protection et au développement des forêts palinzardes en collaboration avec l'Association « Jorat, une terre à vivre au quotidien ».
2. Encourager la création d'un parc naturel périurbain dans le Jorat.
3. Développer une politique régionale culturelle en partenariat avec les communes voisines.

Sécurité publique

4. Renforcer notre qualité de commune délégatrice pour les missions générales de police.
5. Contribuer, à terme, à la réinstauration d'un poste de gendarmerie fixe dans notre commune.
6. Contribuer au développement d'une police de proximité.
7. Lutter contre les incivilités de toute nature en collaboration, notamment avec les écoles, le CAJE, les transports publics et la police cantonale.
8. Maintenir et dynamiser le réseau de surveillance mutuelle des habitations.
9. Poursuivre et dynamiser la collaboration avec Lausanne dans le cadre du service du feu et participer activement au projet de VIDIS 2025

Sport

1. Agir comme facilitateur dans l'utilisation des installations sportives, notamment en maintenant leur gratuité.
2. Soutenir les jeunes sportifs individuels, conjointement au fonds vaudois d'aide aux sportifs et à Lausanne.
3. poursuivre le soutien aux sociétés sportives.
4. participer avec Lausanne Région au principe du sport pour tous.